

# MAIRIE DE GENOUILLAC

Creuse

Téléphone : 05 55 80 74 25

Télécopie : 05 55 80 81 03

e-mail : [mairie-genouillac@wanadoo.fr](mailto:mairie-genouillac@wanadoo.fr)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GENOUILLAC, le 31 janvier 2019

Le Maire de Genouillac

à

Monsieur le Directeur administratif des  
services de l'éducation nationale  
1 place Varillas  
23000 GUERET

**Objet** : effectifs de l'école de Genouillac, rentrée 2019-2020.

Monsieur le Directeur,

L'effectif de l'école de Genouillac pour la rentrée 2019 sera à minima de 62 élèves correspondant au seuil que vous avez fixé pour 4 postes d'enseignants.

Pour faire suite à notre entrevue de vendredi 25 janvier 2019, je vous informe que la commune de Genouillac est attractive pour diverses raisons. Je vous expose les principales :

- La commune est située au nord du département sur un axe, la RD 940, classé à grande circulation, facile d'accès et prioritaire en cas d'intempéries.
- Pour les parents qui exercent sur Guéret, Genouillac attire les enfants de communes limitrophes et la prochaine construction d'une micro-crèche devrait accentuer l'attractivité.
- La commune vient de recruter deux médecins, ce qui fixe déjà des résidents soucieux de la couverture santé.
- Genouillac possède sur son territoire l'entreprise Eurocoustic filiale de Saint Gobain qui emploie 200 personnes. L'entreprise est en plein essor dans un créneau porteur.
- Ponctuellement, des logements sociaux ont été libérés dans lesquels il y avait 6 enfants.
- Madame Baillet vient de s'installer sur Genouillac. Elle est famille d'accueil et vient d'inscrire un enfant et en inscrira un autre en septembre. Madame Guillot, résidente de Genouillac va déposer une demande d'agrément de famille d'accueil pour être opérationnelle pour la rentrée de 2019-2020. Elle devrait être agréée pour 3 enfants.
- La commune de Genouillac investit régulièrement à l'école comme dernièrement l'achat de VPI pour un montant de près de 9000€. La cantine même si elle n'est pas sous la tutelle de vos services vient de subir une réfection totale aux normes sanitaires.
- la commune réalisera les équipements d'accessibilité en 2019.

Compte-tenu de ces informations, nous sommes en droit d'attendre des effectifs supplémentaires pour arriver au seuil minimum que vous souhaitez pour que nous gardions les 4 postes.

La suppression d'un poste entrainerait la concentration de niveaux, pas très productif quant à la qualité de l'enseignement.

Les maires ruraux de France demandent à l'État de suspendre toute réorganisation de service public en cours allant dans le sens de fermeture d'écoles et de suppressions de postes. Les attentes exprimées par les citoyens et les élus dans « les cahiers de doléances et de propositions » exposent clairement un besoin de revoir la méthode et les objectifs mis en œuvre par l'État dans les nombreux processus de réorganisation des services publics en cours. Ainsi en est-il des projets de révision de la carte scolaire dont les cas toujours plus nombreux nous sont en permanence communiqués par notre réseau. Ces faits sont aujourd'hui au cœur des difficultés vécues par les populations, telles qu'elles ont été capitalisées dans les cahiers émanant de plusieurs milliers de communes rurales

Je vous remercie de la compréhension et de la bienveillance que vous attacherez à ces arguments. La survie des territoires ruraux passe par le maintien au plus proche des services tels que l'école.

Jean-Claude AUROUSSEAU

Maire de Genouillac

Délégué départemental des Maires ruraux de la Creuse

